

## ANNEXE 1 – Périmètre d’application des lignes de gestion du MTES/MCT

Agents Services	Corps MTES/ MCT	AC et AAE Cigem MTES/ MCT	IPEF	Agents gérés par d’autres ministères	Corps propres EP sous tutelle*	Autres corps interministériels : ASS et CED
DREAL DIRM DIR DM et DEAL DDI ( 217) DAC STC Centres formation et écoles	M et P	M et P	M P à préciser	M	M et P	M et P
DDI hors 217 et autres ministères ou collectivités territoriales	P	-	à préciser	-	P	P
EP sous tutelle principale MTES/MCT	M et P (*)	M et P (*)	M P à préciser	M	M et P (*)	M et P
DGAC	P	P	à préciser	-	P	M et P

M : dans le périmètre des lignes de gestion MTES/MCT relatives à la mobilité

P : dans le périmètre des lignes de gestion MTES/MCT relatives aux parcours et à la promotion

Corps MTES/MCT ou assimilés : ITPE, AUE, ASS, CED, TSDD, SACDD, AAAE, ATAE, ETST, SGM, OP, OPa, OPA et contractuels (dont Berkani)

Agents autres ministères dont notamment IAE, TSMA, IIM, TSEI, SA, Inspecteurs des Finances...

Corps propres des EP sous tutelle : OFB (TE/ATE), IGN, METEO France, IFSTTAR